2007-5778
17-OCT-2007

Bayer Environmental Science

| GROUPE | 3 | INSECTICIDE |
|---|---|---|

# Insecticide DeltaGard SC

POUR VENDRE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA ET
EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

USAGE COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28791 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

GARANTIE : deltaméthrine 50 g/L

Contient du propyl p-hydroxybenzoate à raison de 0,08 % ou du 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003 % à titre d'agents de conservation.

DANGER POISON

RINCER TROIS FOIS

IRRITANT SÉVÈRE POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 1, 2, 10, 200 litres et vrac

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

BAYER CROPSCIENCE INC.*
#100, 3131-114th AVENUE S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2Z 3X2

*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
A BUSINESS GROUP OF BAYER CROPSCIENCE

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. L'insecticide DeltaGard SC en suspension concentrée est un sensibilisant cutané. Éviter le contact. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Vêtements et équipement protecteurs : Porter des vêtements protecteurs tels que combinaison, chemise à manches longues, gants et tablier résistant aux produits chimiques, équipement de protection oculaire (lunettes ou écran facial) et respirateur pendant les opérations de mélange, de chargement et de nettoyage. Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver, séparément des autres vêtements, avant de les remettre. Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour. NE PAS manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. TOUJOURS mettre des gants pour les opérations de mélange et de chargement et lors des réparations et des ajustements aux pulvérisateurs et aux buses. NE PAS METTRE DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU. Rincer les gants avec de l'eau et au savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de Bayer CropScience, au 1-800-334-7577.
Ce produit contient de l'antigel. Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien. Si le produit a été ingéré, procéder à un lavage d'estomac en veillant à éviter toute aspiration.
TOXIQUE POUR LES POISSONS ET LES ORGANISMES AQUATIQUES. La pulvérisation hors cible ou la dérive dans les zones aquatiques doit être évitée. TOXIQUE POUR LES ABEILLES ET AUTRES INSECTES UTILES. Éviter de pulvériser lorsque les abeilles butinent.Ne pas appliquer là où il y a risque de contamination des cours d'eau, des lacs, des étangs ou de l'eau utilisée par le bétail ou réservée à des fins domestiques. Il faut toujours prévoir des tampons non traités autour des zones écologiquement fragiles. Voir la section 4 du mode d'emploi. Éviter d'appliquer lorsque des conditions d'inversion de température prévalent.

ENTREPOSAGE : Tenir à l'écart du feu ou des flammes nues ou des autres sources de chaleur. Ce produit NE PEUT être entreposé en deçà du point de congélation. Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison. Entreposer dans le contenant d'origine.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :
1.Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser à Bayer CropScience ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2007-5778
17-OCT-2007

Bayer Environmental Science

| GROUPE | 3 | INSECTICIDE |
|---|---|---|

# Insecticide DeltaGard SC

POUR VENDRE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA ET
EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

USAGE COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28791 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

GARANTIE : deltaméthrine 50 g/L

Contient du propyl p-hydroxybenzoate à raison de 0,08 % ou du 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003 % à titre d'agents de conservation.

DANGER POISON

RINCER TROIS FOIS

IRRITANT SÉVÈRE POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 1, 2, 10, 200 litres et vrac

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

BAYER CROPSCIENCE INC.*
#100, 3131-114th AVENUE S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2Z 3X2

*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
A BUSINESS GROUP OF BAYER CROPSCIENCE

# Insecticide DeltaGard SC

*Table des matières :* *Section numéro :*


RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le produit 1

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Précautions, vêtements et équipement protecteurs 2
Premiers soins et renseignements toxicologiques 3
Précautions et données environnementales 4
Entreposage 5
Élimination 6

MODE D'EMPLOI

Directives d'application et avertissement 7
Cultures, insectes, doses et périodes d'application 8
Directives de mélange 9
Recommandations sur la gestion de la résistance 10
Avis 11


Pour plus de renseignements, communiquez avec :


BAYER CROPSCIENCE INC.*
#100, 3131-114th AVENUE S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2Z 3X2
Téléphone: 1 888 283 6847
*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
A BUSINESS GROUP OF BAYER CROPSCIENCE

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Le produit

Pour utilisation dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique
L'Insecticide DeltaGard SC n'est pas un produit systémique.
L'Insecticide DeltaGard SC supprime les insectes par contact et/ou par ingestion.

## SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. L'Insecticide **DELTAGARD SC** est un sensibilisant cutané. Éviter le contact. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation.

Vêtements et équipement protecteurs :

- Porter des vêtements protecteurs tels que combinaison, chemise à manches longues, gants et tablier résistant aux produits chimiques, équipement de protection oculaire (lunettes ou écran facial) et respirateur durant les opérations de mélange, de chargement et de nettoyage.
- Enlever les vêtements contaminés et les laver, séparément des autres vêtements avant de les remettre. Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour.
- NE PAS manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. TOUJOURS mettre des gants durant les opérations de mélange et de chargement et lors des réparations et des ajustements aux pulvérisateurs et aux buses. NE PAS METTRE DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU. Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.
EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de Bayer CropScience, au 1-800-334-7577.
Ce produit contient de l'antigel.
Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien.
Si le produit a été ingéré, procéder à un lavage d'estomac en veillant à éviter toute aspiration.

Section 4 : Précautions et données environnementales

TOXIQUE POUR LES POISSONS ET LES ORGANISMES AQUATIQUES. La pulvérisation hors cible ou la dérive dans les zones aquatiques doit être évitée.
TOXIQUE POUR LES ABEILLES ET AUTRES INSECTES UTILES. Éviter de pulvériser lorsque les abeilles butinent.
Ne pas appliquer là où il y a risque de contamination des cours d'eau, des lacs, des étangs ou de l'eau utilisée par le bétail ou réservée à des fins domestiques.
Il faut toujours prévoir des tampons non traités autour des zones écologiquement fragiles (p. ex., rivières, cours d'eau, lacs, étangs), marécages, maisons, bâtiments agricoles :
La profondeur du tampon dépend de la méthode d'application.
- Pour l'application au sol, prévoir un tampon de 15 mètres.

Éviter d'appliquer lorsque des conditions d'inversion de température prévalent.

Section 5 : Entreposage

Tenir à l'écart du feu ou des flammes nues ou des autres sources de chaleur.
Ce produit NE PEUT être entreposé en deçà du point de congélation.
Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser.
Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires.
Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison.
Entreposer dans le contenant d'origine.

Section 6 : Élimination

ÉLIMINATION DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION INUTILISÉE :
S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir une fois l'application terminée, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, ET NON PAS SUR LA CULTURE, loin des sources d'approvisionnement en eau, des fossés, et des canaux d'irrigation.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser à Bayer CropScience ou à l'organisme de réglementation provincial.
S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## MODE D'EMPLOI

Section 7 : Directives d'application et avertissement

INSTRUCTIONS D'APPLICATION:
Utiliser suffisamment d'eau pour assurer un épandage uniforme sur toute la surface de la plante afin d'obtenir une suppression optimale des insectes. Une plus grande quantité peut s'avérer nécessaire lorsque le feuillage est dense et selon le type d'équipement de pulvérisation utilisé.
Il est essentiel de bien mouiller toutes les plantes pour obtenir de bons résultats.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES POUR L'UTILISATION DE L'INSECTICIDE DELTAGARD SC SUR LES SOLS TRÈS ORGANIQUES :
Dans les sols très organiques (terres noires), il est nécessaire de prendre un soin particulier pour l'application de l'Insecticide DeltaGard SC.
Ne pas appliquer plus de 200 mL d'insecticide à l'hectare.
Dans les sols organiques, l'Insecticide DeltaGard SC ne doit être appliqué QU'UNE SEULE FOIS durant chaque saison de croissance, soit avant le 1er août.

PRÉCAUTIONS D'APPLICATION :
Voir la section 4 pour connaître les précautions en matière d'environnement (zones tampons).
ÉVITER D'APPLIQUER LORSQUE DES INVERSIONS DE TEMPÉRATURE PRÉVALENT OU PENDANT LES PÉRIODES DE CHALEUR EXTRÊME (température supérieures à 25°C), ce qui risque de réduire le degré de suppression. On obtiendra une meilleure suppression lorsque l'Insecticide DeltaGard SC est appliqué pendant la partie la plus fraîche du jour (par exemple tôt le matin ou au crépuscule).
UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS ET AUX DOSES RECOMMANDÉES.

Section 8 : Cultures, insectes, doses, périodes d'application

| CULTURE | INSECTES | RECOMMANDATIONS | DOSE |
|---|---|---|---|
| | | APPLICATION AU SOL | |
| Gazon (y compris pelouses résidentielles, terrains de golf, gazonnières et autres surfaces gazonnées) | punaise des céréales, pyrale des prés, vers-gris, fourmis | Appliquer en présence des insectes ou lorsque les signes de leur présence sont évidents. Une deuxième application peut être nécessaire au bout de 2 à 3 semaines, en cas d'infestation grave.<br><br>Pour les gazons denses ou les pelouses à hauteurs de tonte élevées, il est recommandé d'utiliser des volumes d'eau minimums de 10 L par 100 $m^2$.<br><br>Attendre 24 heures après l'application pour arroser ou tondre. | 1,2 L/ha dans 600-1 500 L d'eau par hectare (12 mL/100 $m^2$ dans 6-15 L d'eau par 100 $m^2$) |

AUTRE : NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT PAR AVION.
NE PAS appliquer plus de deux fois par année.
NE PAS permettre aux personnes ni aux animaux de retourner dans la zone traitée avant que le produit appliqué n'ait séché.
PÉRIODE D'APPLICATION : Pour un maximum d'efficacité, il est nécessaire :

- de maintenir la culture et les insectes sous observation afin de pouvoir appliquer le produit au bon moment;
- de s'assurer que le produit appliqué entre en contact avec les insectes, surtout si ces derniers se trouvent sur la face inférieure des feuilles ou si le feuillage est très dense.

À moins d'indications contraires, appliquer l'Insecticide en DeltaGard SC dès l'apparition des insectes et répéter le traitement au besoin pour maintenir la suppression.
Suivre les recommandations provinciales.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION AVEC UNE RAMPE TERRESTRE :
Ne pas appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales.
Pour protéger les habitats non ciblés, éviter la pulvérisation hors cible ou la dérive sur les habitats sensibles.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats aquatiques sensibles, tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les ravins, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages. Ne pas contaminer ces habitats lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

| | |
|---|---|
| Pas d'écrans ni de cônes | 30 m |
| Utilisation d'écrans | 9 m |
| Utilisation de cônes | 21 m |

Les plans d'eau en vase clos situés sur les terrain de golf proprement dit n'ont pas besoin d'être protégés par une zone tampon (par exemple les étangs sans entrée ni sortie d'eau). Les autres plans d'eau (artificiels ou naturels) qui traversent la zone traitée ou coulent à l'extérieur ont besoin d'une zone tampon, tel qu'indiqué ci-dessus.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cultures commerciales de fleurs en serres (chrysanthèmes, cinéraires, lis de Pâques, géraniums) | Thrips des petits fruits | Application foliaire : appliquer comme pulvérisation à volume élevé en utilisant un pulvérisateur à air comprimé. Pulvériser jusqu'au ruissellement pour obtenir un épandage uniforme. Trois (3) applications à intervalles de 5 à 7 jours peuvent être nécessaires pour obtenir une suppression. Consulter les conseillers locaux en serriculture pour connaître les périodes d'application, savoir comment identifier les thrips et obtenir des données sur la rotation des produits agrochimiques afin de réduire les risques de résistance. PRÉCAUTION : Toutes les espèces et variétés n'ont pas été testées. Pour le traitement de grandes quantités de plantes d'une même variété, traiter d'abord quelques plantes et observer les symptômes avant d'appliquer à grande échelle. | 35-50 mL par 100 L d'eau. |

NE PAS appliquer l'Insecticide DeltaGard SC avec des nébulisateurs thermiques.
NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte des fleurs.
DÉLAI D'ATTENTE : Prévoir 12 heures entre l'application et le retour dans la zone traitée. Les travailleurs qui manipulent du feuillage traité doivent porter des gants résistant aux produits chimiques.
ÉCHELLE DE DOSES: Lorsqu'une échelle de doses est donnée dans le mode d'emploi, la dose la plus élevée doit être utilisée lorsque:

- le couvert de la culture est dense et que le feuillage empêche la pénétration du produit pulvérisé
- les populations d'insectes sont très élevées.

PÉRIODES D'APPLICATION: Pour une efficacité maximale, il est nécessaire:

- de garder la culture et les parasites sous observation afin de pouvoir pulvériser au bon moment;
- de s'assurer que les insectes sont atteints par le produit pulvérisé, particulièrement s'ils se trouvent sur le dessous des feuilles ou si le feuillage est très dense.

À moins d'indications contraires, appliquer l'Insecticide DeltaGard SC dès l'apparition des insectes et répéter le traitement au besoin pour maintenir la suppression.
Il est suggéré de suivre les recommandations provinciales.

Section 9 : Directives de mélange

Les volumes d'eau peuvent varier considérablement, selon l'équipement, la culture et les conditions culturales. Les volumes d'eau à utiliser varieront entre 11 et 1500 litres à l'hectare. S'assurer que le réservoir de pulvérisation est bien propre. Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau propre. Verser le produit tout en agitant. Remplir le reste du pulvérisateur d'eau.

Section 10 : Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, Insecticide DeltaGard SC, insecticide du Groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Insecticide DeltaGard SC et à d'autres insecticides du Groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'Insecticide DeltaGard SC ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologiques, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience au 1-888-283-6847.

Section 11 : Avis

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC :

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114th Avenue S.E.
Calgary, Alberta T2Z 3X2
Téléphone : 1-888-283-6847

**********

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes.  Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))